

# PROMOUVOIR LA SANTÉ DES JEUNES EN MILIEU SPORTIF

accompagner les clubs sportifs à développer le bien-être des jeunes et prévenir les conduites à risque des jeunes de 12 à 18 ans

Période de mise en oeuvre : 2025-2027

## Cadre général

Le sport est reconnu pour son **caractère protecteur** et pour ses **bienfaits sur la santé** des jeunes sportifs. Il offre un cadre idéal pour développer le **vivre-ensemble**, la **cohésion de groupe** et l'**esprit d'équipe**. Les liens qui se créent entre équipiers et encadrants sont précieux : ils permettent aux jeunes de préserver une bonne santé mentale et de prévenir les situations de mal-être.

“ Le bien-être passe par le lien social et les clubs sportifs créent des liens sociaux voire d'amitié. ”

Vincent D. Enseignant en activité physique adaptée dans la Nièvre

Au-delà d'offrir des opportunités de pratique d'activité physique, le milieu sportif représente un environnement favorable pour prévenir certains comportements « à risque » : consommation de tabac, d'alcool, de cannabis, de produits dopants, usage excessif des écrans, jeux, paris sportifs, réseaux sociaux, addiction au sport, ... Aborder ces sujets nécessite pour les encadrants d'être informés et de disposer de connaissances et ressources pour agir efficacement quand ces questions se posent au sein des clubs.

“ En tant qu'éducateur, nous avons besoin d'anticiper ces problématiques pour éviter d'être dépassé par ces sujets plus tard. ”

Sébastien C. Educateur de handball dans l'Yonne



En 2025, un **guide** a été élaboré à destination des encadrants sportifs (éducateurs, dirigeants ou toute personne encadrant les séances auprès des jeunes de 12 à 18 ans (bénévoles et salariés)) de Bourgogne-Franche-Comté.

Scannez-moi



Ce projet vise à faciliter l'usage de ce guide aux encadrants sportifs, en offrant gratuitement, la possibilité d'être :

1. **Formé-e-s au renforcement des compétences psychosociales (CPS)**

➡ retrouvez le schéma illustrant les CPS dans le sport : page 8 du guide

2. **Sensibilisé-e-s aux conduites à risque** : tabac et dérivés, alcool, cannabis, écrans et réseaux sociaux, dopage, jeux d'argent et de hasard, etc.

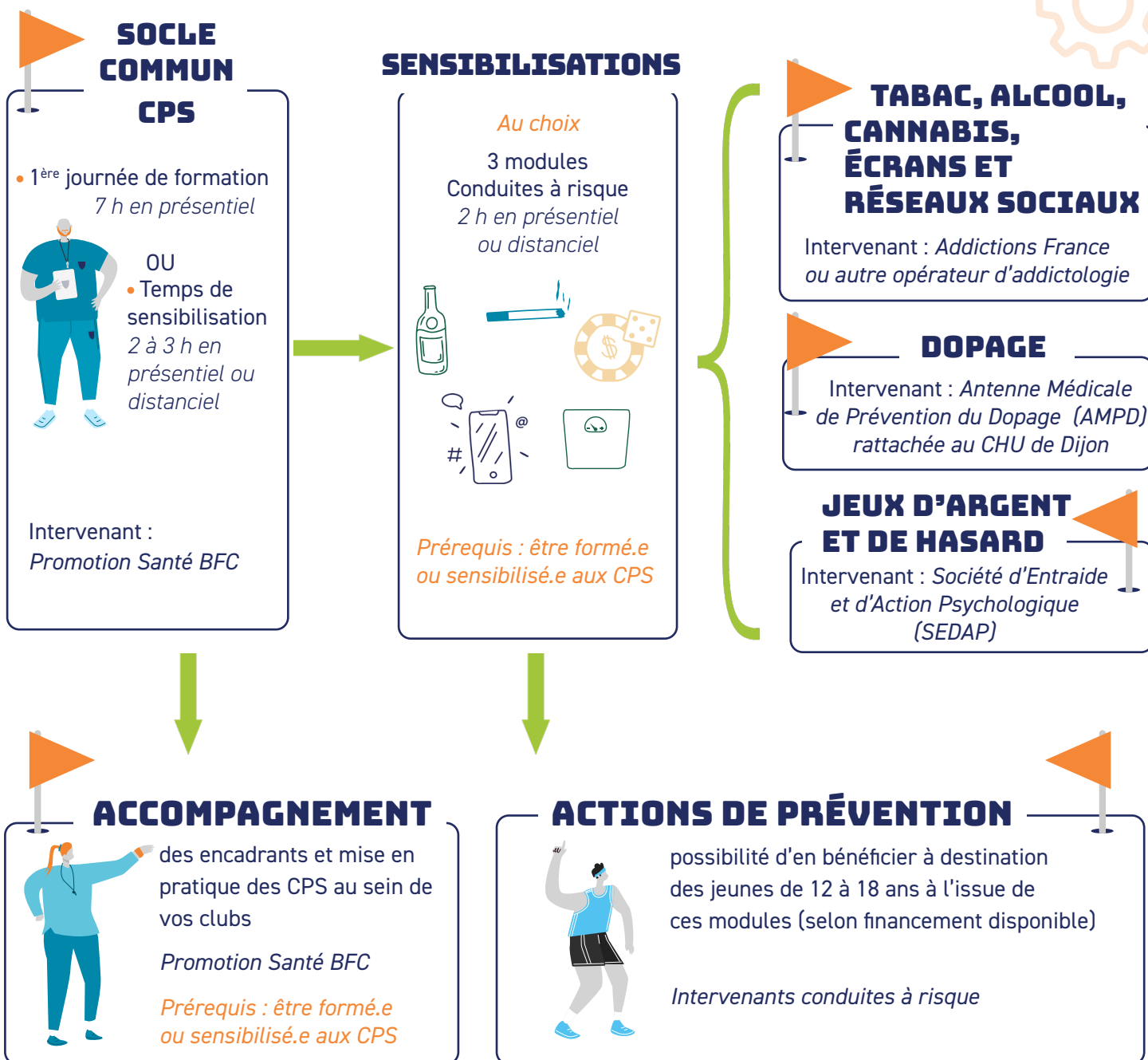
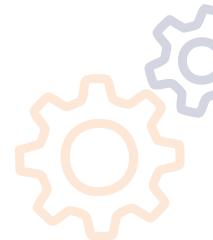
3. **Accompagné-e-s au renforcement des CPS** de façon intégrée aux pratiques sportives (entraînements, stages et compétitions)



“ C'est régulièrement auprès des éducateurs sportifs que les jeunes se confient quand ils ont des problèmes. L'éducateur, s'il est bien formé, peut déceler des choses et peut agir, aider. ”

Jérôme P., CROS BFC

# Parcours de formation et d'accompagnement



## Ce projet vous intéresse ?

Si vous souhaitez participer, merci de contacter Promotion santé BFC :

**Salomon AWESSO**

✉ [s.awesso@promotion-sante-bfc.org](mailto:s.awesso@promotion-sante-bfc.org) ☎ 03 86 18 83 83



Projet bénéficiant d'un soutien financier de l'ARS Bourgogne - Franche-Comté et du Fonds de lutte contre les addictions (Mildeca)

